

**Centre d'aide aux victimes  
d'actes criminels de la Gaspésie  
et les Îles-de-la-Madeleine**

**États financiers  
au 31 mars 2012**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
Flux de trésorerie	6
Bilan	7
Notes complémentaires	8 - 12
Renseignements supplémentaires	13



## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de  
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels  
de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

**Raymond Chabot Grant Thornton**  
**S.E.N.R.L.**

Bureau 201  
107, rue Commerciale Ouest  
Chandler (Québec) G0C 1K0

Téléphone : 418 689-2683  
Télécopieur : 418 689-4674  
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, qui comprennent le bilan au 31 mars 2012 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine au 31 mars 2012 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Raymond H. Le Grand, CPA, CMA, CMAA, CMAA(C) 1*

Chandler  
Le 14 juin 2012

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A113277

# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Ministère de la Justice	595 824	461 556
Contributions pénales	6 950	3 300
Autres	<u>3 011</u>	<u>3 705</u>
	<u>605 785</u>	<u>468 561</u>
<b>Charges</b>		
Frais généraux	576 099	566 749
Intérêts et frais bancaires	<u>669</u>	<u>649</u>
	<u>576 768</u>	<u>567 398</u>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<u>29 017</u>	<u>(98 837)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers et la note 3 fournit d'autres informations sur les résultats.

# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Évolution des actifs nets

pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

	Investis en immobilisations		2012	2011
	Non affectés	Total	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	18 694	34 529	53 223	152 060
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		29 017	29 017	(98 837)
Amortissement des immobilisations	(2 383)	2 383		
Solde à la fin	16 311	65 929	82 240	53 223

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	29 017	(98 837)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations	2 383	2 893
Variation nette d'éléments du fonds de roulement		
Diminution (augmentation) des débiteurs	(2 276)	265
Diminution des frais payés d'avance	173	102
Diminution des comptes fournisseurs et frais courus	<u>(1 157)</u>	<u>(1 142)</u>
Rentrées (sorties) nettes de fonds	28 140	(96 719)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Apports reportés afférents aux opérations courantes et rentrées (sorties) nettes de fonds	<u>(4 204)</u>	4 204
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>23 936</b>	<b>(92 515)</b>
Encaisse au début	<u>34 639</u>	<u>127 154</u>
Encaisse à la fin	<u><u>58 575</u></u>	<u><u>34 639</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Bilan

au 31 mars 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	58 575	34 639
Débiteurs (note 4)	7 445	5 169
Frais payés d'avance	248	421
	<u>66 268</u>	<u>40 229</u>
Immobilisations (note 5)	16 311	18 694
	<u>82 579</u>	<u>58 923</u>
<b>PASSIF</b>		
Passif à court terme		
Comptes fournisseurs et frais courus	339	1 496
Apports reportés afférents aux opérations courantes (note 6)		4 204
	<u>339</u>	<u>5 700</u>
<b>ACTIFS NETS</b>		
Investis en immobilisations	16 311	18 694
Non affectés	65 929	34 529
	<u>82 240</u>	<u>53 223</u>
	<u>82 579</u>	<u>58 923</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

\_\_\_\_\_  
Administrateur

\_\_\_\_\_  
Administrateur

# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Notes complémentaires

au 31 mars 2012

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME**

L'organisme, constitué en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif d'accueillir et offrir le réconfort et le soutien moral aux victimes d'actes criminels, d'informer les victimes d'actes criminels de leurs droits et recours, du processus judiciaire et les référer au besoin aux organismes spécialisés, d'offrir un support et un accompagnement aux victimes dans leurs démarches, d'informer et sensibiliser la population au vécu des victimes d'actes criminels et de recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature, les administrer et organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour des fins charitables. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation**

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

#### **Estimations comptables**

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Actifs et passifs financiers**

L'organisme a choisi d'appliquer les recommandations du chapitre 3861, « Instruments financiers – Informations à fournir et présentation », du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* relativement à la présentation et aux informations à fournir afférentes aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur.

Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés comme il est décrit ci-après.

#### *Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction*

L'encaisse est évaluée à sa juste valeur et les variations qui en découlent sont comptabilisées à l'état des résultats, le cas échéant.

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont désignés par l'organisme comme étant détenus à des fins de transaction parce que l'organisme juge que l'information financière générée par ce classement est plus pertinente pour les prises de décision et qu'elle permet de mieux évaluer la performance de l'organisme.



# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Notes complémentaires

au 31 mars 2012

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Autres passifs financiers

Les comptes fournisseurs et frais courus sont évalués au coût après amortissement calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers). Les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont présentés à l'état des résultats au poste dépenses d'intérêts, le cas échéant.

#### Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des actifs nets.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent l'encaisse, les dépôts à vue et les placements dont l'échéance est de moins de trois mois à compter de la date d'acquisition.

#### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels qui suivent:

	<u>Taux</u>
Mobilier	10 %
Matériel informatique	30 %

#### Dépréciation des actifs à long terme

Les immobilisations sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Dans un tel cas, une perte de valeur doit être constatée et correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.

### 3 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Amortissement des immobilisations	2 383	2 893

# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Notes complémentaires

au 31 mars 2012

### 4 - DÉBITEURS

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Réclamation de taxes	6 312	5 169
Autres	1 133	
	<u>7 445</u>	<u>5 169</u>

### 5 - IMMOBILISATIONS

	<u>2012</u>		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Mobilier	34 751	20 239	14 512
Matériel informatique	24 437	22 638	1 799
	<u>59 188</u>	<u>42 877</u>	<u>16 311</u>
			<u>2011</u>
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Mobilier	34 751	18 626	16 125
Matériel informatique	24 437	21 868	2 569
	<u>59 188</u>	<u>40 494</u>	<u>18 694</u>

### 6 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX OPÉRATIONS COURANTES

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Solde au début	4 204	
Montant encaissé au cours de l'exercice		5 000
Montant constaté à titre de produits	<u>(4 204)</u>	<u>(796)</u>
Solde à la fin		<u>4 204</u>

# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Notes complémentaires

au 31 mars 2012

---

### **7 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS**

#### **Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers**

L'organisme est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement et d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de l'organisme.

L'organisme ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

#### **Risques financiers**

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

##### *Risque de crédit*

L'instrument financier qui expose potentiellement l'organisme à un risque de crédit est principalement l'encaisse. L'organisme a déposé son encaisse dans une institution financière de bonne réputation et la direction juge que le risque de perte est négligeable.

##### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan.

– Instruments financiers à court terme :

La juste valeur des actifs et des passifs financiers à court terme se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

### **8 - ENGAGEMENT**

L'organisme s'est engagé, d'après un contrat de location échéant en 2017, à verser une somme de 107 792 \$ pour un loyer. Les paiements minimums exigibles pour les 5 prochains exercices s'élèvent à 21 564 \$ en 2013, 21 762 \$ pour 2014, 22 753 \$ pour 2015 et 2016 et 18 960 \$ pour 2017.

Ce contrat comporte une option de renouvellement automatique pour une période additionnelle de cinq ans à moins que l'une des parties ne décide d'y mettre fin par un avis écrit au moins 90 jours avant la fin du bail.

# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Notes complémentaires

au 31 mars 2012

### 9 - POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, les objectifs de l'organisme sont les suivants :

- préserver la capacité de l'organisme de poursuivre ses activités;
- rencontrer ses obligations financières.

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Actifs nets	<b>82 240</b>	53 223
Apports reportés		4 204
	<b><u>82 240</u></b>	<b><u>57 427</u></b>

L'organisme gère son capital principalement par le biais de la recherche de subventions auprès des gouvernements. De plus, l'organisme s'assure d'avoir le financement à long terme nécessaire pour ses investissements en immobilisations.

Afin de maintenir ou de rajuster sa structure de capital, l'organisme peut être amené à modifier les dépenses prévues pour la réalisation de certaines de ses activités.

L'organisme n'est pas soumis, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital.

# Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine

## Renseignements supplémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
<b><i>FRAIS GÉNÉRAUX</i></b>		
Salaires et charges sociales	475 501	471 407
Location d'équipement	575	595
Entretien et réparations	2 778	2 768
Papeterie et impression	10 548	8 232
Cotisations	692	428
Assurances	4 177	4 223
Télécommunications	8 199	7 666
Charges locatives	25 215	24 146
Promotion, représentation et frais de déplacements	33 646	33 005
Honoraires professionnels	2 193	2 076
Dépenses projet spécifique	3 941	796
Publicité et promotion	1 697	2 498
Formation	4 433	4 821
Autres	121	1 195
Amortissement des immobilisations	2 383	2 893
	<u>576 099</u>	<u>566 749</u>